

ii.	Catégories spéciales d'infractions et de délinquants .....	148
iii.	Libération conditionnelle par exception .....	149
3.	Libération sous surveillance obligatoire .....	150
a.	Règles générales .....	150
b.	Ordonnances de maintien en détention, conditions d'hébergement et octroi unique de la libération sous surveillance obligatoire (projet de loi C-67) .....	151
4.	Modalités obligatoires de la mise en liberté .....	153
C.	Mise en liberté inconditionnelle .....	155
<b>CHAPITRE IX — LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION AU CANADA DE SES ORIGINES À NOS JOURS</b>		
A.	Les origines .....	157
B.	Propositions de réforme et évolution depuis 1969 .....	158
1.	Le rapport Ouimet .....	158
2.	Le rapport Hugessen .....	160
3.	Le rapport Goldenberg .....	162
4.	Le rapport de la Commission de réforme du droit .....	163
5.	Mesures législatives sur l'ordre et la sécurité publics .....	164
6.	Le groupe de travail Nielsen .....	165
7.	Les projets de loi C-67 et C-68 .....	166
8.	La Commission canadienne sur la détermination de la peine .....	166
9.	La révision du droit correctionnel .....	167
10.	Les propositions du Solliciteur général du mois de juin 1988 .....	167
<b>CHAPITRE X — LA MISE EN LIBERTÉ</b>		
A.	Compétence des commissions de libération conditionnelle .....	169
1.	La Commission nationale des libérations conditionnelles .....	169
a.	Organisation .....	169
b.	Composition .....	169
2.	Commissions provinciales de libération conditionnelle .....	170
B.	Processus fédéraux de mise en liberté et de cessation .....	170
1.	Obligations de la Commission nationale des libérations conditionnelles .....	170
2.	Obligations du Service correctionnel du Canada .....	171
a.	Programmes .....	171
b.	Préparation du dossier .....	172
c.	Surveillance des détenus mis en liberté .....	172
3.	Étude du dossier par la Commission nationale des libérations conditionnelles .....	172
4.	Audience .....	172
5.	Prise de décision .....	173
a.	Critères et évaluation du risque .....	173
i.	Évaluations psychiatriques et psychologiques .....	177
ii.	Évaluation du risque .....	178
b.	Vote .....	179
c.	Suspension ou révocation de la mise en liberté sous condition .....	180